



CNRS – Université rennes1  
UMR 6290, Équipe « Génétique du chien »  
2 av du Pr Léon Bernard 35043 Rennes Cedex  
Tél : 02 23 23 45 09 Fax : 02 23 23 44 78  
Adresse mail : [cani-dna@univ-rennes1.fr](mailto:cani-dna@univ-rennes1.fr)  
Site internet : <http://dog-genetics.genouest.org/>



## Etude génétique sur le Syndrome d'automutilation acrale

**Dr C. André et P. Quignon**  
**Dr A. Pommier**

CNRS Rennes (35)  
Vétérinaire

Tel : 02 23 23 45 09  
Tel : 06 64 15 36 65

Dans le cadre du travail de recherche que nous menons sur les causes génétiques du syndrome d'automutilation acrale chez l'Epagneul français et d'autres races, en collaboration avec les Drs A. Pommier et M.Paradis (Canada) nous souhaiterions recueillir des échantillons sanguins de chiens sains et atteints ainsi que leurs apparentés.

Pouvez vous nous envoyer:

- **5 ml de sang** sur anticoagulant (EDTA, tube à bouchon mauve) (bien mélanger le tube par retournement pour éviter la coagulation du sang).
- **Un questionnaire clinique à remplir** (fourni par nos soins) **et une copie du pedigree**

Et si le chien présente des lésions d'automutilation :

- **un prélèvement de tissu lésé et un prélèvement de tissu sain.** Couper chaque prélèvement en 2 petits fragments de quelques mm<sup>3</sup>. En mettre un dans le tube contenant la solution **RNA-later** (fournie par nos soins). *Rem : La solution RNA later (Quiagen) se garde à température ambiante et doit être manipulée avec des gants.* Mettre le second échantillon dans un tube de **formol** pour une analyse histologique.

**A noter sur chaque tube : le type de prélèvement (lésé ou sain), la nature de l'organe prélevé, le nom du chien et la date.**

Dès les prélèvements effectués, mettre à 4° C et envoyer **rapidement** par la poste (ex : lettre MAX) à température ambiante hors week end et jours fériés.

Ce prélèvement n'engage aucun frais supplémentaire pour le propriétaire : soit le vétérinaire consent à la gratuité de l'acte dans le cadre de la recherche, soit le vétérinaire transmet une facture à l'ordre du CNRS UMR 6290. Le **remboursement par virement bancaire** du CNRS ne s'effectuera que sur présentation d'un RIB et du numéro de SIRET de la clinique.

Les prélèvements qui nous sont envoyés entreront anonymement dans le cadre d'une étude globale. Il n'y aura donc pas de résultat individuel.

Nous vous remercions chaleureusement de votre collaboration, cette étape de recrutement est indispensable à la réussite de ces recherches. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous avez connaissance d'autres cas.

Dr Catherine ANDRE